



**PROFESSIONNALISER LA MEDIATION**  
*Transposition de la Directive européenne 2008/52/CE*

**ENJEU POUR LA SOCIETE**

**Travail en Forum Ouvert**  
**Au Gymnase Japy Paris 11e**  
**les 24 et 25 février 2011**

Madame, Monsieur,

La transposition de la Directive européenne 2008/52/CE du 21 mai 2008 sur la médiation Civile et Commerciale doit être réalisée dans le droit français au plus tard le 22 mai 2011. Pour répondre aux objectifs de la Directive et du rapport du Conseil d'État, il est indispensable de **professionnaliser la médiation pour garantir la compétence du médiateur et la qualité de la médiation.**

L'objectif de ce groupe de travail est d'aboutir à la remise de **propositions concrètes aux Pouvoirs Publics.**

**Votre compétence personnelle sur le sujet est essentielle** à la réussite de ce projet.

Parce qu'il s'apparente à un processus de médiation, ce groupe de travail sera organisé sous forme de "**Forum Ouvert**". Cette formule présente à la fois de la souplesse, de la créativité, du dynamisme, des possibilités de résultats dans un cadre organisé empreint d'un climat de respect et de responsabilisation, donc d'esprit de médiation.

Ce "Forum Ouvert" regroupera des participants issus de l'ensemble des organisations et associations de médiation de tous les domaines, des organismes de formation, des professions du droit (magistrats, avocats,...), du travail social, des élus, des associations de consommateurs, des organisations patronales et salariales, des chambres de métiers, de commerce, des représentants du Conseil d'Etat et des ministères concernés...

Ce travail en « "Forum Ouvert" se déroulera à Paris, 2 rue Japy au [Gymnase Japy](#) (Métro Voltaire ou Charonne) du **jeudi 24 (8h30) au vendredi 25 février 2011 (19h00).**

**Comptant sur votre présence, merci de bien vouloir nous confirmer votre participation au plus tard le 9 février 2011 par courriel : [professionnaliserlamediation@gmail.com](mailto:professionnaliserlamediation@gmail.com) (Bulletin d'inscription en PJ).**

**Avec nos meilleurs vœux pour 2011,**

**Le comité d'organisation**

## Bulletin d'inscription

### PROFESSIONNALISER LA MEDIATION

*Transposition de la Directive européenne 2008/52/CE*

ENJEU POUR LA SOCIETE

### Travail en Forum Ouvert

Jeudi 24 (8h30-19h00) & vendredi 25 (9h00-19h00) février 2011 au Gymnase Japy

Date limite d'inscription : 9 février 2011 - Nombre de places limité à 400 personnes

#### INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Organisation \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous que vos coordonnées soient remises aux participants ?  Oui

#### LIEN AVEC LA MEDIATION

médiateur     étudiant     chercheur     formé à la médiation     autre (précisez) :

#### TARIFS

Tarif pour une inscription à titre individuel ou associatif 200 €

Tarif pour une inscription à titre professionnel ou institutionnel 500 €

Tarif sponsor (comprenant le logo sur les documents et incluant 2 entrées) 1000 € (minimum)

*Le tarif inclut le programme, la participation aux séances plénières et aux ateliers, les pauses et les déjeuners des 24 et 25 février 2011*

#### RÈGLEMENT

Par chèque bancaire, à l'ordre de l'ANM en précisant "Forum Ouvert"

Par Virement bancaire : Code banque : 30004    Code agence : 00164

N° de compte : 00001837573    Clé 04    Domiciliation : BNP Paribas Neuilly- Graviers (00552)

IBAN : FR76 3000 4001 6400 0018 3757 304    BIC : BNPAFRPPNEU

Je souhaite recevoir une facture acquittée dès réception du règlement :     oui     non

Je souhaite recevoir une attestation de formation pour faire valoir le DIF :     oui     non  
Organisme de formation déclaré N° 11753355075

**ATTENTION** : Les droits d'inscriptions ne pourront donner lieu à aucun remboursement

Merci de retourner ce formulaire accompagné du chèque OU de l'attestation du virement bancaire avant le 9 février 2011 à : Professionnaliser la médiation, 2, rue Henri IV 92340 Bourg La Reine

**FINALISATION DE L'INSCRIPTION** A réception du règlement de votre inscription, vous recevrez par courriel un document contenant toutes les informations vous permettant d'organiser au mieux votre séjour.

Pour toute information, vous pouvez contacter : [professionnaliserlamediation@gmail.com](mailto:professionnaliserlamediation@gmail.com)